



SYNDICAT du SOUTIEN SCOLAIRE
Chemin-du-Roy (CSN)

Le Courrier du Roy

Journal syndical CSN du personnel de soutien
de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Jun 2015

Volume 17, numéro 2

Grande mobilisation du 20 mai 2015

Le 20 mai dernier, avait lieu dans le stationnement du centre administratif de la commission scolaire, un grand rassemblement du personnel de soutien suite à l'annonce de plusieurs coupures de postes au plan d'effectifs dans le secteur général. Un BBQ de l'austérité a rassemblé plus de 150 membres du personnel de soutien, tous mobilisés pour protester contre ces coupures. Majolaine Côté de la FEESP (Fédération des employés et employées du secteur public) de même que la présidente Gabrielle Messier se sont adressées aux membres de toutes les classes d'emploi venus pour signifier leur désaccord.



L'ensemble du personnel de soutien accompagné de leur famille s'est par la suite déplacé à la salle des commissaires où avait lieu la rencontre du comité exécutif. À la période de questions, notre présidente

Gabrielle Messier a livré un message important aux commissaires réunis pour adopter le plan d'effectifs du secteur général du personnel de soutien pour l'année 2015-2016.

Voici donc le texte intégral de son allocution :

« Bonsoir,
Je me présente, Gabrielle Messier, présidente du syndicat du personnel de soutien. Je vais me faire ce soir la porte-parole des personnes qui m'accompagnent, des femmes et des hommes qui occupent un travail important au sein de l'organisation de la commission scolaire. Également, quelques invités qui sont présents pour nous appuyer dont des représentants de certaines tables de négociations nationales.

Comme nous vous avons déjà mentionné lors d'une précédente intervention, nous sommes près de 1000 employés du personnel de soutien. Nous sommes présents dans tous les secteurs de la commission scolaire. Nous travaillons dans les services de garde et en adaptation scolaire avec des élèves ayant des besoins particuliers, en support aux enseignants. Nous œuvrons aussi dans l'administratif, le secrétariat, l'informatique, les bibliothèques et ce qui relève de l'entretien des bâtiments. Comme vous pouvez le constater, nous sommes présents dans toute l'organisation. Notre rôle est essentiel au bon fonctionnement des établissements de la commission scolaire. Nous avons à cœur la qualité de notre travail



Syndicat du soutien scolaire du Chemin-du-Roy (CSN)
946, rue Saint-Paul, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473 Télécopie : (819) 373-2486
Courrier interne : École Saint-Paul
Courrier électronique : soutienCSN@cspdroy.qc.ca
Site internet : www.soutienduroy.ca
Groupe Facebook : soutienduroy



Grande mobilisation du 20 mai 2015 (suite)

et des services que nous rendons. Mais nous voilà rendus à un point névralgique, un seuil critique de la qualité du travail, des services qui pourront être rendus aux élèves qui en ont pourtant besoin.

- Est-il normal que des élèves sourds ou avec des besoins d'accompagnement doivent se priver de leur intervenant les 15 premières et les 15 dernières minutes de la journée?
- Que le secrétariat d'une école primaire ne puisse compter sur les services de sa secrétaire pendant toutes les périodes d'enseignement?
- Que certaines bibliothèques scolaires soient laissées avec très peu ou sans service selon l'implication bénévole des parents des écoles?
- Que les ratios d'élèves ne soient pas respectés pour des raisons financières et cela au détriment parfois de la sécurité des enfants et du personnel ?

Le service aux élèves sera grandement affecté par toutes ces mesures d'austérité. Vous êtes en train de laisser aller une priorité dont vous avez la responsabilité. Je parle du danger qui guette les services de qualité de l'école publique que nous défendons avec ardeur et à laquelle nous sommes très fiers d'appartenir. En adoptant ce soir le plan des effectifs du secteur général, vous procéderez à des baisses d'heures de service, des abolitions de poste et des mises à pied qui sont nécessaires à la qualité des services.



À cela s'ajoute les offres patronales méprisantes dans le cadre de la négociation du secteur public, comme vous le savez, puisque vous avez été consultés sur le projet. Vos demandes consistent à vous servir du personnel de soutien comme bon vous semble, modifiant les tâches, les affectations, les nombres d'heures des postes au moment qu'il vous plait, et ce, même en cours d'année scolaire. Vous souhaitez attribuer des postes en excluant le principe d'ancienneté, en utilisant une notion de profil. Vous désirez avoir un droit de gérance presque absolu sur le personnel de soutien, allant même jusqu'à soumettre les travailleurs à une évaluation pour leur permettre d'avancer d'échelon salarial.

(suite page 3)

Le Courrier du Roy : Journal officiel Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN)



Responsable journal :
Odette Brûlé

Correction :
Martine Gervais



soutienduroy

946, rue Saint-Paul,
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473
Télécopie : (819) 373-2486

Courrier électronique : soutienCSN@cduroy.qc.ca
Courrier interne : École Saint-Paul
Site internet : www.soutienduroy.ca

Grande mobilisation du 20 mai 2015 (suite)

Depuis plusieurs années nous ne pouvons que constater une détérioration de nos conditions de travail et une quantité d'abolitions de postes qui ne font que surcharger les autres personnes déjà en place, ce qui a un impact sur la santé des travailleurs.

Je ne peux passer sous silence les offres salariales microscopiques que le gouvernement nous propose, creusant ainsi encore une fois l'écart de la classe moyenne que nous représentons. Ces offres méprisantes ne correspondent même pas à la hausse du coût de la vie. Comment ne pas dénoncer également les offres injustifiées touchant le fond de pension et l'admissibilité à la retraite qui sont des reculs majeurs. Soyez assurés qu'il y aura des départs massifs à la retraite avec ces nouvelles règles. Et pour les suivants, il n'y restera que de l'appauvrissement...

Nous croyons sincèrement que la population doit savoir que la situation est critique. Nous savons que le gouvernement fait des choix et qu'il n'accorde pas une priorité au système d'éducation. Nous sommes ici tout d'abord comme travailleurs, mais aussi pour plusieurs comme parents, citoyens, payeurs d'impôts et de taxes scolaires. Nous



espérons grandement que vous saurez vous tenir debout face à ce gouvernement pour faire une différence, parce que nous, nous y serons!!

Vous nous avez déjà mentionné que vous n'aviez plus de surplus à couper, mais qu'on vous imposait les mêmes compressions et ça, nous le savons. Mais nous aimerions savoir à l'heure où la situation est inquiétante et préoccupante, de quelle façon naviguerez-vous localement à travers cette tempête? Comment allez-vous gérer la situation, ici à la commission scolaire Chemin-du-Roy? »

Conclusion

À la fin de l'intervention de la présidente du Syndicat, les personnes présentes se seraient attendus à ce que le président de la commission scolaire, monsieur Claude Lessard, réponde à la question importante posée par la présidente. Au lieu de cela, monsieur Lessard s'est contenté d'utiliser la langue de bois et de répondre qu'il faisait confiance à la partie négociante provinciale et qu'il se chargerait, si madame Messier lui remettait son texte, de le transmettre à cette partie négociante comme il l'a fait avec le syndicat des professionnels et des enseignants.

Tant qu'à madame Hélène Corneau, directrice générale de la commission scolaire, elle est restée muette à cette interrogation.

Quoi qu'il en soit, le plan d'effectifs du secteur général a été adopté par les commissaires lors de cette soirée venant ainsi officialiser l'ensemble des coupures appliquées à tout le personnel administratif et aux services aux élèves dans les écoles.

Reportage rédigé par Odette Brûlé

Saviez-vous que :

Si vous payez l'assurance salaire longue durée et vous avez prévu prendre votre retraite d'ici les deux prochaines années, il est important d'annuler votre assurance longue durée car les deux premières années sont un avantage de la convention collective et ne coûtent rien. C'est seulement à partir de la 105^e semaine que l'assurance longue durée est utilisée.

Mouvement de personnel 2014-2015

Affichage	Classe d'emplois	Heures / semaine	Établissement	Détentrice/ Déporteur
RH-S 09	Menuisier	38,75	Ressources matérielles	Denis Lefebvre
RH-S 10	secrétaire	35	CFP Qualitech	Line Faucher
RH-S 11	Tech. en loisirs	20	Qualitech	Stéphanie Longpré
RH-S 12	Acheteur ou acheteuse	35	CFP Bel-Avenir	Valérie Beaulieu
RH-S 13	Ouvrier certifié d'entretien	38,75	Centre adm	Pierre-Yves Richard
RH-S 14	Secrétaire d'école	35	St-Philippe/Mond'Ami	Julie Corbin
RH-S 15	Appariteur	35	Qualitech	David Dupuis
RH-S 16	Secrétaire d'école	30	Tremplin	Julie Pratte
RH-S 17	Ouvrier certifié d'entretien	38,75	Qualitech	Denis Plourde
RH-S 18	Agent de bureau Classe princ	35	Ress. Financières	Manon Grenier
RH-S 19	Agent de bureau Classe Princ.	35	Ress. financières	Patricia Adam
RH-S-20	Menuisier	38,75	Ress. Matérielles	Michel Guillemette
RH-S-21	Menuisier	38,75	Ress. Matérielles	Jean-Maurice Poirier
RH-S-22	Tech. en service de garde	35	École du Bois-Joli	Sandra Doucet
RH-S-23	Tech. en service de garde	35	École primaire PEI	Isabelle Ricard
RH-S-24	Agent(e) de bureau Cl. 1	35	Ress. Humaines	À venir
RH-S-25	Secrétaire de gestion	35	Académie des Estacades	À venir
RH-S-26	Tech. formation profess.	35	Bel avenir	À venir
RH-S-27	Secrétaire d'école	10	Ami-Joie / Des Grès	À venir
RH-S-27	Secrétaire d'école	15	Pointe-du-Lac	À venir
RH-S-27	Secrétaire d'école	20	Primaire Louiseville	À venir
RH-S-28	Secrétaire	20	Académie des Estacades	À venir

Félicitations pour le nouveau bébé !!!

Audrey Rocheleau, technicienne en éd. spécialisée à l'école Marie-Leneuf	Gabriel né le 1 ^{er} novembre 2014
Émilie Labissonnière, éducatrice en service de garde à Champlain	Ludovic né le 3 novembre 2014
Carine Bergeron, secrétaire d'école à l'édifice Boisé-des-Pins	Melody née le 2 décembre 2014
Marianne Richard, technicienne en éd. spécialisée à Avenues Nouvelles	Alice née le 16 décembre 2014
Marie-Pierre Cloutier, technicienne en éd. spécialisée à l'école Chavigny	Mégane née le 20 décembre 2014
Vanessa Lampron, éducatrice en service de garde à l'édifice Saint-Louis	Maïlka née le 12 février 2015
Nicolas Morency, technicien en éd. spécialisée à l'école Des Pionniers	Jeanne née le 14 février 2015
Carelle Deschamps, Préposée aux élèves handicapés à l'école Marie-Leneuf	Cassiopée née le 3 mars 2015
Marie-Claude Cossette, technicienne en éd. spécialisée à Sainte-Thérèse	Éli né le 29 mars 2015
Mélanie Bergeron, technicienne en éd. spécialisée à l'école Mond'Ami	Charles Olivier né le 5 avril 2015
Cynthia Harnois Lafrenière, technicienne en éd. spécialisée à Mond'Ami	Xavier né le 27 avril 2015

LA MOBILISATION ... Ça vous dit quelque chose?

En temps de négociations d'une convention collective, il est important de se mobiliser pour signifier notre mécontentement à l'employeur et lui dire que nous sommes solidaires et unis.

En mars dernier, votre syndicat vous convoquait à cinq assemblées selon votre secteur d'emploi afin de vous informer des demandes syndicales (les nôtres) ainsi que des demandes patronales (les leurs). Merci de votre participation et des échanges lors de ce temps privilégié.

Vous avez sûrement vu les tuiles « On ne demande pas la lune! » qui décrivent une mise en situation suivie de la demande du secteur. Il y a aussi les tuiles « Le gouvernement libéral est-il sur une autre planète? » Elles sont partagées régulièrement par le biais du groupe Facebook soutienduroy.

Le 31 mars dernier (date de la fin de la convention collective), 2500 personnes faisaient une chaîne humaine autour de l'Assemblée Nationale dont quelques membres de votre Exécutif.

1^{er} mai : une manifestation avait lieu en front commun devant les bureaux du Ministère du Revenu. Par la suite une mobilisation avec les enseignants et les professionnels en Front Commun s'est tenue dans les écoles.

La partie patronale est vorace et féroce. Elle attaque nos acquis et s'obstine à ne rien donner, bien au contraire elle veut nous retirer des acquis.

Des moyens de pression sont nécessaires pour faire fléchir la partie patronale et lui montrer notre désaccord et notre détermination.

En mai et juin, c'était l'opération Post-it. Chaque semaine des post-it étaient collés dans des écoles

pour signifier notre désaccord avec les demandes patronales. Nous vous demandons de coller des Post-it « secteur scolaire en négo 2015 » en support au comité de mobilisation. Le comité a frappé notamment au Centre Administratif, à Chavigny, au P.E.I., à Jacques-Buteux, à Louiseville, aux Estacades et à quelques autres écoles.

Parallèlement aux Post-it, vous avez reçu des clochettes pour faire entendre nos mécontentements aux journées de négo. Nous souhaitons les entendre en début de journée, aux pauses, au dîner, en fin de journée, etc.

Le 20 mai, un BBQ au Centre Administratif et votre présence au Conseil des Commissaires fut un succès. Merci de votre participation.

Le 14 mai 2015 : vous étiez tous invités à une manifestation face au Palais des congrès à Montréal où se tenait le congrès du parti libéral du Québec. Des autobus étaient là pour nous y conduire. Malheureusement, peu de personnes ont pris le temps d'aller dire à nos élus que nous n'étions pas d'accord avec toutes les mesures d'austérité qu'il nous impose. C'est votre portefeuille qui en subit les conséquences et ce n'est pas fini car la négociation sera difficile.

L'automne sera chaud et votre collaboration est primordiale dans ce contexte de négociation. Prenez des photos de vos moyens de pression et faites-nous les parvenir à soutiensn@cduroy.qc.ca.

Nous vous avons fourni à différents événements macaron, bracelet orange et lanière, portez-les fièrement dans votre milieu de travail et soyez solidaires.

SO-SO-SO-SOLIDARITÉ!!!

Luc Pellerin, vice-président, comité mobilisation.

Rions un peu

Deux enfants passent devant un panneau de signalisation « Ralentir, école primaire ». L'un des deux garçons dit : « Tu te rends compte ! Ils ne croient tout de même pas qu'on va y aller en courant !

Détente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■							■	
3					■		■		■	
4		■							■	
5		■			■	■		■		
6				■						
7						■		■		
8						■				
9		■			■			■		
10			■	■				■		

Solution à la page suivante

Horizontal

1. Accord réglant les conditions de travail des personnes salariées d'une entreprise.
2. Faute
3. Laissa en héritage
4. Enduites d'huile
5. Abréviation de commission scolaire - Initiales d'une ancienne présidente
6. Son aigu - Plus on en a, plus il y a de responsabilités.
7. Qualifie parfois un climat - Note de la gamme
8. De naissance - Étoile dont l'éclat peut s'accroître brusquement
9. Travailleuse sociale - Sert à lier - Symbole du radon
10. Du verbe être - Première page du journal - Titre d'un film de Steven Spielberg

Vertical

1. Qualifie notre convention
2. Abréviation du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale
3. Les parties patronale et syndicale se réunissent et ...
4. Véritables – Utilisés pour jouer
5. Infinitif – Utile au golf
6. Suivant en anglais – Indique la provenance
7. Pronom personnel - Conclusion d'une négociation
8. Colères
9. Être à l' ... (au travail)
10. Synonyme de sans égard à, plutôt utilisé comme terme juridique.

À retenir

25 juin 2015 : Assemblée du secteur des services de garde à 16 h 30 à Chavigny

29 juin 2015 : Séance d'affectation des services de garde à 9 h 00 à Chavigny

18 août 2015 : Séance d'affectation des SDG pour les postes résiduels et les remplacements pour l'année

12 août 2015 : Séance d'affectation de l'adaptation scolaire à 8 h 30 à Chavigny

17 août 2015 : Séance d'affectation de l'adaptation scolaire pour les postes résiduels à Chavigny

19 août 2015 : Séance d'affectation de l'adaptation scolaire pour les remplacements à Chavigny

L'ancienneté

L'ancienneté est l'un des éléments de la convention collective qui est le plus important car c'est l'ancienneté qui détermine, entre autres, à quel rang vous pourrez faire votre choix de poste lors d'une séance d'affectation. Elle sert aussi à déterminer le nombre de jours de vacances auxquels vous avez droit.

Comment se calcule l'ancienneté ?

Tout d'abord l'ancienneté se calcule en années, mois et jours et est définie à chaque année au 30 juin.

Pour les personnes salariées régulières, c'est-à-dire celles qui détiennent un poste, l'ancienneté augmente d'une année à chaque 30 juin sauf pour les personnes qui sont en congés sans traitement à 100%. Pour ces personnes, l'ancienneté se cumule durant le premier mois du congé, par la suite le calcul s'arrête et il reprend lors de son retour au travail.

Pour les personnes temporaires et les personnes couvertes par le chapitre 10, l'ancienneté se cumule en nombre d'heures travaillées qui sont par la suite, traduites en années – mois – jours à raison de 7 heures par jour et 21.66 jours ouvrables par mois et 260 jours par an.

Pour toute question concernant l'ancienneté ou tout autre sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat qui se fera un plaisir de vous informer.

Odette Brûlé, secrétaire

La mise à jour de la liste d'ancienneté

Selon le secteur au quel vous appartenez, la mise à jour de la liste d'ancienneté est à des dates différentes.

Pour l'adaptation scolaire, les personnes appartenant à ce secteur (techniciens en éducation spécialisée, interprètes et préposés aux élèves handicapés) la liste d'ancienneté vous est envoyée par la poste en juillet et vous avez jusqu'à une date précise (au début d'août) pour contester votre ancienneté et demander un recomptage.

Pour les autres secteurs, la liste d'ancienneté préliminaire sort vers la fin d'août et vous avez 45 jours pour la contester et demander de refaire votre calcul d'ancienneté.

Il est important de faire votre demande dans les délais prévus car si votre calcul était erroné, vous pourriez être lésé toute l'année, lors d'affichage ou de mouvement de personnel.

Rions un peu...

Un policier demande à un jeune homme qui court autour d'une école :

« Que faites-vous ? »

« Je poursuis mes études »

Et vous ? demande-t-il à un autre qui court encore plus vite.

« Oh, moi, je fais du rattrapage. »

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	N	V	E	N	T	I	O	N
2	O		E	R	R	E	U	R		O
3	L	E	G	A		X		E		N
4	L		O	I	N	T	E	S		O
5	E		C	S			N		O	B
6	C	R	I		T	I	T	R	E	S
7	T	I	E	D	E		E			U
8	I	N	N	E	S		N	O	V	A
9	V		T	S		E	T			R
10	E	S			U	N	E			E

Solution
de la
page
précédente



*Les membres du comité exécutif
vous souhaitent
de belles et merveilleuses vacances*



Le début juin annonce la reprise de la possibilité de faire des contributions REER à Fondation.

Fondation émet des actions qui peuvent être enregistrées en REER. Vous profitez ainsi des avantages fiscaux du REER auxquels s'ajoutent 30%* de crédits d'impôt.

* Crédits d'impôt sujet à changement.

Vous pouvez investir un maximum de 5 000 \$ par an dans Fondation.

Plusieurs types de versement sont disponibles :

- La retenue sur le salaire
- Le débit pré-autorisé
- Le paiement en ligne
- Par chèque

Pour plus d'information, communiquez avec :

Cynthia Lemay 819-373-5473
cynthia.lemay@csduroy.qc.ca

Sylvain Gagnon
gagnons@csduroy.qc.ca